

Etablir des progressions

A la recherche de la progression

La progression des apprentissages peut s'entendre schématiquement de 3 façons :

- comme une répartition des notions : on distribue par année les différentes notions qui seront étudiées dans la scolarité primaire

au CE1 l'accord en genre et en nombre de l'adjectif

au CE2 l'accord sujet-verbe

au CM1 l'accord du participe passé

- comme une segmentation des notions : on répartit en sous-catégories le contenu d'une notion qu'on étudiera dans l'année scolaire à des moments différents

Le pluriel des noms se terminant par -s

Le pluriel des noms se terminant par -x

Le pluriel des noms se terminant par -z

- comme une prise en compte des acquis : c'est l'évolution de la compréhension des élèves qui sous-tend la dynamique d'enseignement.

Le sujet inversé quand la reconnaissance du sujet est automatique dans les phrases où l'ordre sujet-verbe est respectée.

L'accord du participe passé si la notion de verbe est suffisamment appréhendée et à condition que les élèves sachent repérer les formes verbales à un temps composé.

Ces types de progressions/programmations ne sont pas exclusifs les uns des autres.

La progression dans les programmes

Pour chacun des niveaux de l'école élémentaire, les programmes de 2008 fournissent des progressions présentées comme «des repères pour organiser la progressivité des apprentissages».

Ils entendent «établir la liste des connaissances et compétences qui doivent être maîtrisées à chacun des paliers du socle commun»

Les programmes entendent le mot «progression» au sens «objectifs annuels précis et communs à toutes les écoles».

Ils préconisent ensuite de «bâtir des progressions adaptées à la diversité des rythmes d'apprentissage des élèves» .

Quelques pistes :

Pour l'orthographe lexicale :

Tenir compte de la fréquence des mots et du répertoire des mots dont les élèves ont besoin pour écrire dans toutes les disciplines scolaires ainsi que dans les projets envisagés.

<http://eduscol.education.fr/pid23250-cid50486/vocabulaire.html>

Echelle d'acquisition en orthographe lexicale Pothier, Retz, 2003

Echelle Dubois-Buyse

Base informatique Manulex

Pour l'orthographe grammaticale :

Tenir compte de leurs possibilités de compréhension des notions syntaxiques et morphologiques correspondantes aux structures qu'ils utilisent dans leurs écrits.

Prendre en considération le **temps de l'apprentissage** en s'appuyant sur ce qu'on sait aujourd'hui des processus d'apprentissage et des conceptions des élèves (maturité orthographique : fin de la scolarité du collège).

- le temps de la découverte

Au CP, CE1 et parfois encore au CE2, tout est nouveau : Les élèves apprennent qu'il y a des mots et des phrases, des noms et des déterminants, des verbes et des adjectifs ; qu'il y a des lettres non prononcées, qu'il y a des e, des s, des nt qu'on ajoute ou enlève ; que les verbes ont un pluriel aussi mais différent...

- le temps de l'approfondissement

Dans les classes suivantes, les élèves comprennent qu'il y a d'autres déterminants, que l'adjectif n'est pas nécessairement à côté du nom, qu'il existe des participes passés qui s'accordent et d'autres pas, que certains mots se terminent par ents et d'autres seulement par ent...

- le temps de la clarification

Pourtant alors que les élèves appliquent ce qu'ils ont appris, ce n'est pas toujours juste. Tout se mélange : s/e/t - déterminant/adjectif - verbe/participe passé - sujet ou objet. Il faut revenir sur les connaissances apprises pour les clarifier.

- le temps de l'automatisation

Cela ne suffit pas encore. Les élèves doivent s'entraîner longtemps pour pouvoir écrire en pensant surtout à ce qu'ils veulent écrire et presque plus à comment ils doivent écrire. Les mots et les marques grammaticales tendent à venir sur le papier ou l'écran (presque) sans effort et (presque) sans erreur. L'orthographe s'automatise.

Exemple : l'accord sujet-verbe

- au CP, CE1 : découverte des formes simples
- au CE2 : stabilisation des connaissances de base
- au CM1 : on complexifie l'accord en utilisant une plus grande variété de noms (noms déroutants, collectifs, inanimés...) et en introduisant des formes verbales homophones
- au CM2 : on complexifie en abordant des constructions particulières noms coordonnés, avec expansions, pronom intercalé...) et des formes verbales composées (verbes en pièces détachées)

- S'appuyer sur des bilans évaluatifs

3 types d'évaluation qui interviennent à des moments différents :

- une épreuve spécifique : la dictée, l'exercice à trous, l'exercice de transformation ...
- une situation de production écrite : évaluer la capacité des élèves à contrôler l'orthographe dans leurs propres textes (création de phrases, production d'un texte avec contrainte d'écriture, rédaction) :
 - évaluation après relecture différée avec tous les outils habituels (grilles de correction, dictionnaires, Bescherelle, cahiers référents, corpus de phrases ou de mots....)
 - portant sur une portion limitée du texte, de préférence le début (vigilance réduite) : 2 ou 3 lignes au cycle 2, 5 au cycle 3. Au CM2, on peut préférer le % des chaînes d'accord correctes dans l'ensemble du texte,
 - ne concerne qu'un ou 2 points travaillés en classe
- une dictée diagnostique : un même texte proposé 3 fois dans l'année, non corrigée, les élèves ne revoient pas leur copie. Seul le pourcentage de mots corrects leur est transmis pour lire leur progrès en lien avec le travail de fond fait en classe. (pbm textes différents : changement d'instrument de mesure)
 - Les petites pommes tombent dans le jardin. (CP/CE1)
 - Elles roulent vers la maison isolée. (les 2 phrases pour le cycle 3)